

Paroisse Sainte-Thérèse de Thève-et-Nonette
Réunion du Conseil Pastoral Paroissial
Le 25 janvier 2023,
jour où l'Eglise célèbre la Conversion de saint Paul

«ô Paul, vous qui vous êtes dépensé tout entier pour le salut des âmes, n'oubliez pas ceux qui ne connaissent point encore Jésus-Christ, demandez au Seigneur, pour ceux qui persécutent Jésus, ces grâces qui triomphent des plus rebelles, suscitez des hommes apostoliques pour continuer votre ministère. »

Bhx Cardinal Schuster
Liber Sacramentorum

Le Conseil pastoral paroissial s'est réuni dans la salle provisoire de secrétariat au 46 de la rue Blanche à Gouvieux le mercredi 25 janvier 2023 à 20h 30, sur convocation envoyée le 20 janvier par la responsable de la communication Alix Perroy au nom de monsieur l'abbé Depecker, avec l'ordre du jour suivant :

- point sur le projet de la nouvelle salle paroissiale
- point sur les travaux dans l'église de Gouvieux
- retour sur les fêtes de Noël
- point sur les sacrements

Présents : Abbé Marc Depecker, Géraldine Alex, Jean Chalvin, Valérie Chatin de Chastaing, Laurence d'Hérouville, Laure Frebourg, Marie-Christine Monné, Alix Perroy, Geoffroy Sevin, Monique Vernier.

Absents excusés : Luc Doutriaux, David Malaquin

Il est demandé à Jean Chalvin d'assurer le rôle de secrétaire.

Le Conseil se tient pour la première fois dans des locaux loués à la commune de Gouvieux. Les membres du conseil, unanimes, expriment leur gratitude envers les paroissiens autour d'Alain Caron qui ont organisé à la perfection le déménagement du secrétariat en ces lieux.

La future maison paroissiale...

Face aux critiques émises par un certain nombre de paroissiens devant le coût estimé exorbitant des travaux de construction d'une maison paroissiale (une ardoise d'environ 750 000 euros – de 150 000 euros de plus que prévu - qui inclut la destruction de l'ancien bâtiment, le désamiantage et l'utilisation de matériaux nobles), il est décidé d'organiser une rencontre publique avec l'économiste diocésain et l'architecte après les vacances scolaires de février. Monsieur l'abbé se charge de trouver une date adéquate pour une telle rencontre dans l'église.

Monsieur l'abbé rappelle que c'est l'évêché qui est le maître d'ouvrage et que 150 000 euros ont, pour ces travaux, été récupérés de la vente du presbytère de Coye-la-Forêt.

Les paroissiens ont offert à ce jour un peu moins de 10 000 euros de dons pour la construction de cette maison paroissiale. Des flyers sont à la disposition de chacun dans les trois églises de la paroisse. Des notes d'information seront publiées pour donner à tous des précisions sur l'évolution des travaux. Des appels aux dons continueront d'être faits à intervalles réguliers pendant la durée des travaux lors de temps forts liturgiques. Monique Vernier signale qu'à Coye sont accueillis des groupes qui n'ont plus de salle de rencontre à Gouvieux.

Les travaux dans l'église de Gouvieux...

La chapelle du Saint-Sacrement est toujours en cours de réfection. L'artisan, par ailleurs un excellent ébéniste, n'en finit pas de terminer l'ouvrage. Malgré de multiples appels téléphoniques qui restent sans réponse, il lui reste à installer le nouvel autel et à terminer le contour du tabernacle.

L'orgue de chœur que la paroisse a acquis de la paroisse du Plessis-Belleville, sert de palliatif dans l'attente d'un accord avec la commune de Gouvieux sur le principe de la réparation de l'orgue existant.

Le tableau illustrant sainte Geneviève est lui aussi toujours en cours de restauration depuis des mois auprès de l'experte du domaine de Chantilly avec laquelle une rencontre doit être prévue.

Puisqu'il n'y a pas eu d'accord possible avec la commune de Gouvieux, il est raisonnable de renoncer pour l'instant à l'installation de cloches supplémentaires à l'église de Gouvieux.

Le temps de Noël...

Il y a toujours foule à la messe de 18 heures même si cette heure fixée bien tôt dans la soirée - mais qu'affectionnent les paroissiens - enlève un peu de la magie de la célébration de la nuit de Noël. L'abbé envisage pour le Noël prochain de dire 3 messes la veille au soir, à 18 h à Gouvieux, à 20 h à Lamorlaye et à 22 h 30 à Coye-la-Forêt. En revanche, il ne dira le matin de Noël qu'une seule messe à 11 h à Gouvieux.

Le conseil a salué l'initiative heureuse et couronnée de succès d'un groupe de paroissiens autour de Géraldine Alex d'accueillir dans une démarche missionnaire des gens dans l'église de Gouvieux le samedi avant Noël, au moment où la foule se pressait dans les rues pour assister au feu d'artifice organisé par la municipalité. Les enfants répétaient dans l'église des chants de Noël et les parents avaient été invités à venir les écouter. Présents près de la crèche, quelques paroissiens qui avaient parsemé sur le parvis des lumignons comme pour indiquer un chemin à prendre ont pu inviter bien des gens qui avaient eu l'idée de franchir le porche à se recueillir et à prier un instant devant la crèche.

Les parcours sacramentels...

Le catéchuménat

Ils seront 5 catéchumènes quadragénaires, 3 hommes et 2 femmes, fervents dans leur démarche catéchétique et qui ont déjà pris pied dans la communauté chrétienne, à être baptisés lors de la Vigile pascale.

La confirmation des adultes

6 adultes recevront le jour de Pentecôte à Saint-Leu-d'Esserent le sacrement de confirmation. Le délai de préparation à ce sacrement, selon la volonté du vicaire épiscopal, est passé de 12 à 18 mois.

Calendrier des scrutins :

5 mars *traditio* (on remet aux futurs confirmands le Credo)

12 mars, 1er scrutin

19 mars, 2e scrutin

26 mars, 3e scrutin

Samedi saint, 8 avril *redditio* (les futurs confirmands récitent le Credo qu'ils ont reçu le jour de la *traditio*)

La confirmation des jeunes

17 jeunes se préparent à recevoir le sacrement de confirmation le 3 juin à Gouvieux, 5 de Lamorlaye, 7 de Gouvieux, 2 de Coye-la-Forêt, 2 de Précy et 1 de Blaincourt. (Notons que 6 d'entre eux suivent leur cursus scolaire à Mortefontaine)

Les premières communions

Les jeunes seront au nombre de 42 cette année :

32 à Gouvieux (14 et 21 mai)

6 à Lamorlaye

4 à Coye-la-Forêt

Les retraites ont lieu pendant le Carême.

Les professions de foi

Ils seront 12 jeunes à faire en Eglise leur profession de foi ; 5 à Lamorlaye le 20 mai et 7 à

Gouvieux le 11 juin.

L'entrée en Eglise

2 jeunes femmes entament le 5 février prochain le parcours catéchuménal, accompagnées de Valérie Bourget et Géraldine Alex.

L'éveil à la foi (enfants de 3 à 7 ans, jusqu'au C.P. inclus)

Un besoin se fait sentir de renouveler les personnes qui s'investissent dans ce service d'Eglise. La présence des parents lors de ces séances d'éveil à la foi de leurs enfants est profitable à tous, aux enfants, aux accompagnateurs et aux parents eux-mêmes qui découvrent souvent alors la richesse et la profondeur de la foi chrétienne.

Le notariat est dans le service administratif paroissial une mission importante et lourde. Il est assuré jusqu'ici par Francine Ropert. Il y a nécessité d'être deux pour rendre la tâche moins lourde, c'est pourquoi monsieur l'abbé invite Marie-Christine Monné à la rejoindre et à collaborer à cette mission quand elle le pourra.

Le prochain Conseil pastoral paroissial est fixé au mardi 16 mai prochain, à 20 h 30, dans cette salle provisoire, au 46 de la rue Blanche à Gouvieux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil pastoral paroissial est levée à 22 h 30.

Jean Chalvin
Secrétaire de séance

Le texte de ce compte rendu a été, avant publication, soumis à l'approbation de monsieur l'abbé Marc Depecker.